L’ONU donne le feu vert à la création d’un groupe d’experts sur la biodiversité

Communiqué de l’ONU, 21 décembre 2010

mardi 21 décembre 2010

Dans une résolution adoptée lundi, la 65ème session de l’Assemblée générale des Nations Unies a donné son feu vert à la création de la Plate-forme scientifique et politique intergouvernementale sur la biodiversité et les services de l’écosystème (IPBES), une nouvelle instance conçue sur le modèle du Groupe intergouvernemental d’experts sur l’évolution du climat (GIEC).

L’objectif principal de l’IPBES est de favoriser la prise de conscience du public et des décideurs politiques quant aux conséquences désastreuses de l’érosion de la biodiversité. Il s’agit de faire en sorte que les connaissances scientifiques relatives à la disparition très rapide d’un grand nombre d’espèces végétales et animales et à la dégradation des écosystèmes se traduisent par des mesures concrètes. L’IPBES devrait favoriser ce processus.

D’après l’Evaluation des écosystèmes pour le Millénaire (2005), la dégradation des écosystèmes au cours des 50 dernières années s’est effectuée sur une échelle et à un rythme inédits. Extension record des terres cultivées, surexploitation des ressources en eau douce et des stocks de pêche, pollution massive par les engrais, dégradation de certains milieux naturels comme les mangroves ou les récifs corallien. Ces phénomènes, qui se sont fortement accentués au cours des dernières décennies, se sont traduits par l’extinction massive d’espèces (12% des oiseaux, 25% des mammifères et 32% des amphibiens sont menacés d’extinction d’ici un siècle) mettant à mal les services rendus par la nature et constituant une réelle menace pour l’avenir.

La résolution des Nations Unies intervient alors que s’achève l’Année internationale de la biodiversité. L’idée d’une plateforme chargée de placer la question de la biodiversité en tête de l’ordre du jour politique international avait été lancée en 2005, à l’occasion d’une conférence internationale sur la biodiversité et la gouvernance. Cette conférence a jeté les bases des négociations qui ont abouti à la création de l’IPBES. Un pas décisif avait été franchi en juin 2010, à Busan (Corée du Sud), lorsque les gouvernements de 75 pays avaient donné leur accord pour la création de cette plateforme.

La prochaine étape aura lieu en février 2011, à Nairobi (Kenya), quand les différents ministres de l’Environnement réunis à l’occasion du Conseil d’administration du Programme des Nations Unies pour l’environnement/Forum ministériel mondial donneront leur aval à l’organisation de la première réunion plénière de l’IPBES, qui devrait avoir lieu d’ici juin 2011. C’est pendant cette réunion que seront définies ses modalités de fonctionnement et le lieu où sera hébergé son secrétariat.

A consulter sur le site d’Adéquations :
- Nos derniers article sur le thème de la biodiversité

Copyright © Site de l’Association Adéquations - https://www.adequations.org/spip.php?article1523